

1.

Débitrice: M. Colakovic ferrailleur Sàrl,

3960 Sierre
2.

Remarques: Date du dépôt de l'état de collocation: le 14 mai 2007

Délai pour contester: vingt jours dès la date du dépôt (art. 250 LP)

sont également déposés:

a) l'inventaire

b) l'action en dommages et intérêts éventuelle contre l'as-socié-gérant (art. 757 et 827 CO) que l'administration de la faillite renonce à introduire.

Délai pour recourir contre l'inventaire: dix jours dès la date du dépôt (art. 32 OAOF)

Concernant les actions que l'administration renonce à in-troduire, chaque créancier peut, dans le délai péremptoire de vingt jours dès la date du dépôt, s'opposer aux décisions de l'administration de la faillite et/ou requérir la cession des droits de la masse (art. 260 LP).

Office des faillites du district de Sierre

3960 Sierre

(03926930)